

Présent du conditionnel ou futur simple de l'indicatif

Si...

Si le monde **était** à l'envers,
Je **marcherais** les pieds en l'air,
Le jour je **garderais** la chambre,
J'**irais** à la plage en décembre,
Deux et un ne **feraient** plus trois...
Quel ennui ce monde à l'endroit !

Jean-Luc Moreau, *L'arbre perché* (1979).

Dans ce poème, la **condition** est écrite à l'**imparfait** : *Si le monde était à l'envers.*

Les verbes exprimant les **actions** sont conjugués au présent du **conditionnel** : *je marcherais, je garderais, j'irais, ils ne feraient plus.*

Présent du conditionnel ou futur de l'indicatif ?

Lorsque la **condition** est écrite à l'**imparfait**, l'action est exprimée au **présent du conditionnel**.

Ex. : *Si tu savais bien nager, tu pourrais rester seul à la piscine lorsque je t'y déposerais.* Dans cette phrase, *savais* est à l'imparfait, *pourrais* et *déposerais* sont au présent du conditionnel.

On utilise le **futur de l'indicatif** lorsque la **condition** est exprimée au **présent de l'indicatif**.

Ex. : *Puisque tu sais bien nager, tu pourras rester seul à la piscine lorsque je t'y déposerai.* Dans cette phrase *sais* est au présent de l'indicatif, *pourras* et *déposerai* sont donc au futur de l'indicatif.

Je retiens

Pour savoir s'il faut utiliser le conditionnel ou le futur simple, il faut chercher le temps du verbe qui exprime la condition.

S'il est à l'imparfait, les verbes suivants sont au conditionnel ; s'il est au présent de l'indicatif, les verbes suivants sont au futur de l'indicatif.

Terminaisons du présent du conditionnel ou du futur simple de l'indicatif ?

A la 1^{re} personne du singulier, les verbes conjugués au conditionnel présent ou au futur simple se prononcent de la même manière.

Ex. : *Si j'avais tous les ingrédients, je ferais un gâteau.* (*Ferais* est au présent du conditionnel.)
Je ferai un gâteau, cet après-midi. (Futur simple.)

Pour savoir quel **temps** est employé quand le verbe est conjugué à la 1^{re} personne du singulier, on peut transformer la phrase en changeant la personne.

présent du conditionnel	futur simple
tu ferais un gâteau	tu feras un gâteau
il ferait un gâteau	il fera un gâteau
nous ferions un gâteau	nous ferons un gâteau
vous feriez un gâteau	vous ferez un gâteau
elles feraient un gâteau	elles feront un gâteau

Je retiens

A la 1^{re} personne du singulier, le conditionnel présent et le futur se prononcent de la même façon. Pour vérifier le temps, on peut transformer la phrase en changeant la personne.